

Sauvons l'Université !

Les E3C de monsieur Blanquer :
Confusion, Chaos, Colère, ou l'école de la défiance

En solidarité avec les lycéennes, les lycéens et tous les collègues du secondaire qui se mobilisent contre les réformes Blanquer.

Douze cars de CRS tous gyrophares allumés à l'aube devant le lycée Basch de Rennes, contrôle des lycéens à l'entrée dans le lycée, intervention policière « musclée » (comme on dit pudiquement) à [Rennes](#), à Nantes, à Libourne, à Paris... Est-ce un nouveau mai 68 ? Non, ce sont les « Épreuves communes de contrôle continu », dites E3C de Jean-Michel Blanquer.

La présentation il y a plus d'un an des réformes voulues par le Ministre de l'Education Nationale a soulevé d'emblée bien des inquiétudes : différences de traitement des lycéens et lycéennes face à l'examen, inégalités entre les territoires, installation d'une sorte de bachotage permanent pendant dix-huit mois, lié aux modalités mal pensées d'un faux contrôle continu envahissant. C'est peu de dire que ces problèmes et ces risques maintes fois exposés n'ont trouvé ni écoute ni embryon de réponse au ministère de l'Education Nationale.

Tout se passe [comme on pouvait le craindre](#) : les programmes de 1ère qui ne suivent plus ceux de seconde conduisent à une sorte de course infinie pour « rattraper » ce qui n'a pas été fait parce que non prévu, les conseils de classe ne réunissent plus tous les enseignants et toutes les enseignantes d'une classe puisque l'éclatement des spécialités et des options conduit les enseignants à accueillir le plus souvent des élèves de classes différentes (d'où par exemple la distribution des élèves d'une classe entre 4 ou 5 professeurs de la même matière selon les particularités de leur parcours). Surtout, l'évaluation permanente est désormais le principe organisateur de ces années de lycée pourtant si cruciales pour la formation des jeunes gens : en lieu et place de la réflexion critique fondée sur l'échange entre l'enseignant et ses élèves, l'enchaînement infernal des épreuves conduit les enseignants à faire le programme au pas de charge et les adolescents sont forcés à un apprentissage mécanique. Ils sont [nombreux à raconter](#) la situation d'anxiété perpétuelle dans laquelle ils sont plongés.

Tout cela a été annoncé et dénoncé. Tout cela est arrivé.

Mais le pire était encore à venir.

En effet, l'administration de l'Éducation Nationale de haut en bas - de son ministre, aux recteurs, aux inspecteurs et jusqu'aux proviseurs - s'est lancée dans une défense et illustration du bien-fondé de la réforme en cours au mépris de la réalité de ce qui se passe dans les établissements. Confusion, précipitation et opacité règnent en maîtresses dans l'organisation des premières épreuves de la réforme du Bac, les fameux E3C. Rien n'est respecté : ni le cadre chronologique des épreuves qui devrait être commun alors qu'elles sont étalées sur trois semaines —voire plus désormais puisque de nombreuses épreuves ont été reportées *sine die*, ni la gestion rationnelle

des banques de sujet (certains sujets n'ont pas été retirés des dites banques et ont donc été redonnés quelques jours plus tard ailleurs, après avoir circulé sur internet !), ni l'identification d'un protocole commun pour le choix des sujets ou les corrections des épreuves, ni la logistique de ce qui est censé être une épreuve d'examen national : horaires fantasmagoriques, espaces impropres à un examen, absence de banalisation de la semaine concernée sont courants, à quoi s'ajoute le scannage extrêmement chronophage de copies en partie inutilisables.

Face aux réactions de défiance ou de refus devant les E3C, réactions prévisibles et légitimes, chez de nombreux lycéens et lycéennes comme chez un grand nombre d'enseignant.e.s, la réponse apportée s'avère d'une dureté et parfois d'une violence inouïes, au sens strict du terme, parfaitement étrangères aux coutumes de gestion des conflits dans le second degré. Certains chefs d'établissement, après avoir interdit l'expression libre des lycéens et lycéennes au sein des établissements, ont appelé la police pour rompre des blocus conduits par des adolescents ; des lycéens mineurs ont été placés en garde en vue jusqu'à 35 heures sans justification, sans que leurs parents en soient prévenus ; certains ont été malmenés ; d'autres, après avoir été identifiés comme des « meneurs », ont été emmenés en minibus pour comparution au rectorat sans être accompagnés par des professeurs ou des parents d'élèves ; à l'occasion, ceux qu'on accuse du blocus n'ont pas le droit de repasser les épreuves et se retrouvent avec une note de 0/20 illégale (que les universitaires devront « oublier » au moment des évaluations sur Parcoursup) ; d'autres encore sont cadenassés dans leurs salles pour composer, alarme incendie désactivée, ou filtrés par les CRS à Rennes (les informations qui remontent des réseaux sociaux sont à cet égard concordantes et très alarmantes) ; des enseignant.e.s sont menacé.e.s de rétorsions ; d'absurdes rappels à un devoir de neutralité ou de « réserve » ont été adressés à des collègues du secondaire.

Quel autre mot que « répression », que beaucoup d'entre nous auraient trouvé naguère excessif, pour nommer ce qui se passe autour de la mise en place des réformes de M. Blanquer ?

Dans ces circonstances, la [tribune](#) des « 50 chefs d'établissement parisiens », publiée récemment dans un grand quotidien du soir, est une véritable provocation : rassemblés pour se plaindre des blocus de lycées et en appeler à des interventions plus fréquentes des forces de l'ordre en feignant de se soucier de la « fragilité » de certains de leurs élèves, et sans faire la moindre allusion aux raisons de la protestation ni même à ce que les réformes en cours font et feront subir justement aux plus fragiles, ces irresponsables, confits dans l'obéissance à leurs « supérieurs », manifestent la même propension à la surdité, à la morgue et à l'aveuglement qui règne actuellement au sommet de l'État.

Cette situation nous concerne tous, de la maternelle à l'Université : ce qui est mis en jeu dans cette répression, ce sont les libertés propres à l'exercice de nos métiers, quel que soit l'âge de ceux et celles à qui nous transmettons des connaissances et des savoirs, c'est la nature même d'un service public de l'enseignement (et de la recherche) qui suppose à la fois d'articuler des droits et des devoirs, de réaffirmer constamment le rôle social de notre travail et de nourrir la tension éthique qui l'anime et le justifie. La solidarité avec nos collègues du secondaire relève de la défense partagée de ce qui nous est commun.

Sauvons l'université !

7 février 2020